

Lancement d'une étude sur les effets du bruit sur la santé des franciliens

Article créé le 30 janvier 2004



La Région Ile-de-France s'est engagée jeudi 29 janvier à financer une étude « bruit et santé » de grande ampleur : 80 médecins « enquêteurs », 5000 Franciliens interrogés, pour un budget prévisionnel de 275 000 €. Toutes les sources de bruit – transports, industries, activités, voisinage – seront prises en compte afin de caractériser le plus finement possible les effets sanitaires du bruit.

L'Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France (ORS-IF) était chargé de l'élaboration du cahier des charges de cette étude épidémiologique dont l'importance est comparable à celle de l'étude ERPURS, qui avait permis de justifier et programmer les plans régionaux en faveur de la qualité de l'air. L'enquête entend caractériser les liens entre bruit, gêne sonore et santé, et en particulier les pathologies développées, identifier les indicateurs pertinents à recueillir en continu et permettre à la Région de déterminer les points d'intervention prioritaires.

Les données d'exposition, les informations générales seront complétées par un questionnaire individuel sur l'exposition au bruit, qui mentionnera des « indicateurs » – la possibilité de dormir les fenêtres ouvertes par exemple –, afin de ne pas focaliser l'attention sur les nuisances sonores.

Selon le communiqué, les données sanitaires, seront traitées par questionnaires individuels sur les pathologies anxio-dépressives mais sans exclure les autres maladies. Il est par ailleurs précisé que les facteurs autres que le bruit pouvant avoir des répercussions sur la santé – à savoir les conditions socio-économiques, le stress, le sexe, l'âge, la corpulence, les consommations d'alcool et de tabac –, seront prises en compte.

Le comité scientifique chargé du suivi des travaux réunira des représentants des différents intervenants (Région, Ile-de-France environnement, ORS-IF, IAURIF), des experts régionaux et nationaux et des représentants de l'Etat (DRASS). L'ensemble des résultats sera synthétisé dans un rapport final qui sera présenté devant ce comité scientifique puis remis au Conseil régional.

Source : communiqué du Conseil régional Ile-de-France du jeudi 29 janvier 2004